



TRADUCTION D'UN MÉMOIRE *,
AU SUJET DES LIMITES

DE LA

NOUVELLE ÉCOSSE *ou* ACADIE,

*Remis aux Commissaires du Roi, par ceux de Sa
Majesté Britannique, le 11 janvier 1751.*

I. **N**OUS soussignés, Commissaires du Roi de la Grande-Bretagne, ayant dans notre Mémoire du 21 septembre dernier, marqué l'étendue & les anciennes limites de la nouvelle E'cosse ou Acadie, cédée à la Couronne de la Grande-Bretagne par l'article XII du Traité d'Utrecht, poursuivrons maintenant à constater la réalité de ces limites, & à démontrer le véritable droit de Sa Majesté à toutes les terres, isles, côtes, bayes & rivières, & à tous les continens y compris; ce faisant, nous n'alléguerons aucuns faits qui ne soient authentiques, ni aucunes preuves qui ne soient conclusives; & nous sommes assez heureux pour qu'il soit en notre pouvoir de maintenir chaque partie de cette

A V E R T I S S E M E N T.

* Le 11 janvier 1751 MM. les Commissaires de Sa Majesté Britannique, ont remis aux Commissaires du Roi, l'original Anglois de ce Mémoire, & celui de la présente Traduction.

Les numéros qu'on trouve ici, y ont été mis par les Commissaires du Roi, pour servir aux citations de leur Mémoire en réponse, qui est du 4 octobre 1751.